

Parlons Vélo ! Municipales 2020

Castanet-Tolosan (31320)

Premier tour

– le 11/03/2020 –

Action n°1

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

l'objectif gouvernemental annoncé lors de la présentation du plan vélo est de 9% en 2024 pour la part des déplacements vélos dans les déplacements quotidiens. Que proposez-vous pour mesurer sa progression ?

Dès le début de mandat, organiser un plan vélo local

-Nous vous proposons de mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 6 fois par an.

-Les usagers ont répondu à une enquête exhaustive afin de relier les inter-quartiers et inter-villes

- Prendre en compte le baromètre des villes cyclables (80 commentaires en 2017 et 129 commentaires en 2019)

[https://municipales2020.parlons-velo.fr/e/Castanet-Tolosan%20\(31320\)](https://municipales2020.parlons-velo.fr/e/Castanet-Tolosan%20(31320))

Seriez-vous très favorable à cette démarche, supposant que ce comité vélo puisse compter sur votre appui, en termes de moyens et de publicité ?

Seriez vous favorable à une mesure comptage vélos/véhicules à moteur avant la réunion de l'action 4 sur plusieurs emplacement représentatifs.

Thomas Berger (Ensemble Castanet Vivant)

Pas de commentaire

Marc Pujol Latour (Castanet avec vous)

Nous sommes favorable à la mise en place de moyens permettant de mesurer la progression du taux que vous citez. Un de ces moyens pourrait effectivement être la mise en place d'un comité, auquel nous sommes très favorables. Par ailleurs nous nous engageons à élaborer et mettre un place un charte cyclable, rejoignant ainsi le CEREMA dans ses préconisations. Ainsi plusieurs des actions citées ci-après sont de facto incluses dans cette charte.

Xavier Normand (Castanet en Commun)

Nous considérons que Castanet a pris beaucoup de retard en matière de pratique du vélo en n'ayant aucune politique en la matière depuis trop longtemps. Nous nous engageons à mettre en place un plan vélo ambitieux sur le mandat, qui sera concerté avec les citoyens de la commune dans le cadre d'un groupe projet dédié à cette question. Les modalités précises de ce « comité vélo » seront définies au début du mandat en suivant les principes suivants : un groupe tripartite élus – services – citoyens/associations auquel s'adjoindront les partenaires indispensables que sont le Sicoval, Tisseo collectivités, le Département, la Gendarmerie, etc. ; au moins 3 réunions plénières par an avec des réunions de travail techniques intercalées. Le baromètre des villes cyclables sera une excellente base de travail qui sera précisée.

Dominique Verdier (A CASTANET TOURNONS LA PAGE)

Castanet doit poursuivre un plan de développement sur le/les réseau(x) cyclable(s) - effectivement la place du vélo est majeure et la concertation citoyenne entre élu(e)s, associations et services divers techniques sont impératifs.

Veronique Maumy (ENGAGE(E)S POUR CASTANET)

Oui mais Comité vélo Trimestriel

Action n°2

Dès le début de mandat, remettre à jour le plan vélo

– en mettant en place un comité de suivi opérationnel se réunissant au minimum 6 fois par an ;

– en établissant un budget annuel de 350000 euros

Actuellement, il n'y aucun plan vélo pour la commune de CASTANET-TOLOSAN

Êtes-vous favorable à mettre en place cette mesure ? Totalemment, partiellement ? A quelle échéance ?

Si pas favorable à la mise en place vélo, quelle serait l'action palliative ? Introduire une roue d'amélioration continue.

Thomas Berger (Ensemble Castanet Vivant)

Le budget est trop important. Les finances de la commune doivent d'abord être bien étudiées.

Marc Pujol Latour (Castanet avec vous)

Nous sommes très favorable à la mise en place d'un plan vélo, et donc d'un comité vélo (objet de vos actions 3 & 4) et cela dès le début de la mandature. Concernant le budget nous nous prononcerons sur son montant dès lors que nous aurons été élus et aurons fixé les priorités budgétaires.

Xavier Normand (Castanet en Commun)

Un budget cible de 350 000 €/an, correspondant aux recommandations de la FUB (25 €/an/habitant), sera consacré à ce projet structurant pour notre commune. Nous ferons appel à tous les cofinancements possibles, notamment dans le cadre des appels à projets de l'Etat et de l'Europe, pour démultiplier cet effort et rattraper le temps perdu.

Dominique Verdier (A CASTANET TOURNONS LA PAGE)

On l'a envisagé et votre démarche nous conforte dans ce sens. Un plan vélo avec un comité - élu(e)s, association Castanéenne cycliste est primordial.

- Des réunions bimestrielles ne sont pas nécessairement indispensables pour peu, que même des procédures administratives ou techniques soient engagées et demandant bien souvent du temps. L'essentiel étant un travail de cohésion d'intérêt général entre toutes les parties concernées et ce pour l'utilité publique de la commune.

Quand au budget, seul le moment dans l'implication d'un plan de développement de(s) zone(s) cycliste(s) sera envisagé par la concertation des diverses parties engagées et approuvé en conseil municipal, un budget sera alors prévu mais il ne peut être fait cas aujourd'hui d'une enveloppe budgétaire annuelle telle définis dans votre action 2, même si on fera tout pour y arriver.

Veronique Maumy (ENGAGE(E)S POUR CASTANET)

L'étude et la mise en place d'un plan de déplacements incluant les mobilités douces est prévue dans notre programme

A l'issue le budget sera défini

Action n°3

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 6 fois par an.

Thomas Berger (Ensemble Castanet Vivant)

Pas de commentaire

Marc Pujol Latour (Castanet avec vous)

Pas de commentaire

Xavier Normand (Castanet en Commun)

Un.e élu.e aura la délégation explicite de la mise en place, de l'animation et de la réalisation du plan vélo et coordonnera le comité en question. Il ou elle aura logiquement la charge de la coordination avec le Sicoval sur ce sujet.

Dominique Verdier (A CASTANET TOURNONS LA PAGE)

Une personne indépendante ou un élu municipal sera mis en place, mais ne peut être communicable ici, considérant qu'il appartiendra en temps voulu de nommer cette personne, voir même un élu de l'opposition si tel est le souhait de vouloir y participer.

Veronique Maumy (ENGAGE(E)S POUR CASTANET)

Le plan vélo sera prévu au sein de la délégation transport et mobilités douces.

Comité vélo Trimestriel

Action n°4

Mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 6 fois par an.

Avec l'élu responsable des transports et le Directeur des Services Techniques et de l'Urbanisme pôle Environnement Aménagement du Territoire et Patrimoine.

Toute la municipalité doit être concernée. Par exemple la police municipale pour le respect des pistes cyclables (stationnement et chantiers), les représentants de la mairie dans les écoles et le collège pour l'éducation au vélo. Ajouter la coordination avec le SICOVAL.

Thomas Berger (Ensemble Castanet Vivant)

Pas de commentaire

Marc Pujol Latour (Castanet avec vous)

Une périodicité trimestrielle nous semble plus appropriée (4 fois par ans).

Xavier Normand (Castanet en Commun)

Cf. action n°1

Dominique Verdier (A CASTANET TOURNONS LA PAGE)

Voir action N°2.

Bien sûr la Police Municipale a un rôle très important à jouer.

Veronique Maumy (ENGAGE(E)S POUR CASTANET)

Oui mais Comité vélo Trimestriel

Action n°5

Former l'ensemble des technicien-ne-s en lien avec le vélo aux spécificités de ce mode de déplacement.

Point particulier, 2 pieds 2 roues a créé un outil unique en France, velobs (<https://velobs.2p2r.org/>), qui permet aux cyclistes de remonter les soucis qu'ils rencontrent sur le réseau et de formuler des propositions. Cet outil a été adopté par plusieurs villes en France.

Quelle est votre position par rapport à Velobs ? Vous engagez-vous à le faire adopter par les services techniques afin qu'un véritable dialogue entre les techniciens, élus et usagers soit mis en place ?

Thomas Berger (Ensemble Castanet Vivant)

Pas de commentaire

Marc Pujol Latour (Castanet avec vous)

Velobs est un outils très intéressant qui sera intégré à ceux utilisés par les services techniques

Xavier Normand (Castanet en Commun)

La formation des services techniques pour une bonne prise en compte du vélo sera un axe de travail important du plan vélo, qui ira bien au-delà des agents en charge de la voirie ou de la circulation.

Dominique Verdier (A CASTANET TOURNONS LA PAGE)

Action parfaitement programmable, y compris créer une "application sur mobile" qui permettrait ainsi entre usagers et élu nommé d'être en contact pour résoudre tout problèmes avec un renvoi sur les services techniques.

Veronique Maumy (ENGAGE(E)S POUR CASTANET)

OUI, si un module spécifique est prévu dans la formation CDG31

Action n°6

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : —En établissant un budget annuel de 350000€

Ce budget sera attribué aux investissements cyclables à l'échelle de l'agglomération.

le budget annuel d'au moins de 350000€ si par contre il n'est pas interdit de le réévaluer s'il est insuffisant pour tenir les objectifs décidés lors du comité de l'action 4. Sécuriser les traversées d'intersection. Supprimer les angles droits.

1/ Création d'une piste cyclable sur la RD 79 avec un encoffrement au pont de l'écluse de VIC pour piétons et vélos afin de rejoindre la zone Industrielle de VIC les Graves ensuite qui sera prolongée par le CD31 pour rejoindre le Réseau Express Vélo Escalquens Seilh.

2/ Réfection de la voie entre le canal du Midi et la sortie du pont sous l'autoroute des 2 mers.

3/ Réfection de la piste cyclable Rue des Peupliers, Avenue Marie LAURENCIN et Boulevard des Genêts. (fait partie du Schéma directeur cyclable SICOVAL)

4/ Rue de Gironis bande cyclable en contre sens situé à droite, la mettre à gauche et sécurisé par une bordure béton, afin d'éviter que les cyclistes traversent la rue au niveau du chemin Riou Peyre et retraverse au niveau du rond point au niveau de l'ancienne poste.

5/ Établir des bandes cyclables sur les trottoirs conflictuels afin de séparer les cycles des piétons, dans le respect des recommandations du CEREMA.

Êtes-vous favorable à revoir à la hausse le budget cyclable actuel ? A quel niveau ? A publier un bilan annuel, transparent et vérifiable des investissements qui auront été réalisés pour le vélo, ainsi qu'un programme prévisionnel en début de chaque année ?

Thomas Berger (Ensemble Castanet Vivant)

Le coût posé problème. Il est trop tôt pour s'engager..

Marc Pujol Latour (Castanet avec vous)

Nous proposons que tous ces points soient étudiés par le comité vélo, qui sera mis en place dès le début de la mandature.

Concernant le budget cyclable annuel, il sera examiné concomitamment avec les autres budgets et en fonction des priorités fixés par le conseil municipal pourra être revu à hausse.

Xavier Normand (Castanet en Commun)

Une partie des aménagements cités dans la question correspondent à des engagements du Sicoval pour 2020 (liaison Labège-Castanet sous l'A61) et 2021-2030 (RD79 entre Castanet et Escalquens). Pour le reste, un schéma directeur des travaux d'infrastructures sera établi en début de mandat dans le cadre du comité vélo et délibéré. Tous les aménagements seront réalisés dans le respect des normes techniques et des recommandations du Cerema, et les agents de la collectivité recevront des formations si cela s'avère nécessaire.

Dominique Verdier (A CASTANET TOURNONS LA PAGE)

Monsieur Patrice TOURNON et ses colistiers, ont particulièrement travaillé sur le sujet et le prochain programme s'implique parfaitement dans vos démarches et bien plus. Le vélo, la sécurité urbaine, la rénovation de certains endroits à risques sont des axes prioritaires.

Veronique Maumy (ENGAGE(E)S POUR CASTANET)

Plan et budget à définir

Action n°7

Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité : Entre les groupes scolaires DAMASE AUBA, DANTON CAZELLES, FRANÇOISE DOLTO, LES FONTANELLES et Le collège JEAN JAURÈS
Entre les zones urbaines et la zone industrielle de VIC
Tous les lieux culturels de CASTANET-TOLOSAN
Dans le respect des recommandations du CEREMA
Êtes-vous favorable à mettre en place cette mesure ? Totalemment, partiellement ? A quelle échéance ?

Thomas Berger (Ensemble Castanet Vivant)

Pas de commentaire

Marc Pujol Latour (Castanet avec vous)

Nous sommes favorables à ces mesures, qui figurent dans notre programme, voir réponse action 9.

Xavier Normand (Castanet en Commun)

La desserte cyclable des groupes scolaires dans des conditions sécurisées est pour nous une priorité, qui doit se traduire par des résultats tangibles en quelques années en matière de « part modale » du vélo dans les pratiques des enfants et des parents qui les accompagnent le cas échéant (cf. action n°22).

Dominique Verdier (A CASTANET TOURNONS LA PAGE)

Toutes les demandes exposées ici seront mises en étude, on peut toujours s'engager à vouloir faire plus, mais il ne peut convenir ce jour de dire quel ou quel itinéraire sera exploité en priorité - Totalemment ou partiellement - l'enjeu n'est pas là, mais seulement dans le temps et suivant les finances de la commune et autre subvention (Sicoval - Etat "plan vélo mobilité urbaine").

Veronique Maumy (ENGAGE(E)S POUR CASTANET)

Oui mais Etude à mener

Action n°8

Créer un réseau d'itinéraires cyclables jalonnés inter-quartiers et d'agglomération.
Avec tous les nouveaux logements de CASTANET-TOLOSAN
Dans le respect des recommandations du CEREMA
Êtes-vous favorable à mettre en place cette mesure ? Totalemment, partiellement ? A quelle échéance ?

Thomas Berger (Ensemble Castanet Vivant)

Pas de commentaire

Marc Pujol Latour (Castanet avec vous)

Voir réponse action 9

Xavier Normand (Castanet en Commun)

Toute la ville de Castanet doit être demain « cyclable » dans des conditions agréables et sécurisées. Le réseau cible sera défini et priorisé sous la forme d'un schéma directeur à réaliser dans le mandat (cf. action n°6).

Dominique Verdier (A CASTANET TOURNONS LA PAGE)

Voir Action N°7

Veronique Maumy (ENGAGE(E)S POUR CASTANET)

A étudier , A confirmer

Action n°9

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines.
Avec la gare d'ESCALQUENS
PECHABOU
Êtes-vous favorable à mettre en place cette mesure ? Totalemment, partiellement ? A quelle échéance ?

Thomas Berger (Ensemble Castanet Vivant)

Pas de commentaire

Marc Pujol Latour (Castanet avec vous)

Nous sommes favorable à ces mesures. Les actions 7, 8 et 9 s'inscrivent dans un plan global et seront intégrées dans la charte cyclable. Elles nécessitent une priorisation qui sera de la compétence du comité vélo. Ce dernier proposera un calendrier de réalisation au conseil municipal.

La conception de ces connexions sera à partager avec le SICOVAL et le CD31.

Xavier Normand (Castanet en Commun)

Ces connexions sont logiquement du ressort du Sicoval, qui a inscrit la liaison avec la gare d'Escalquens (suivant la RD79) dans ses priorités pour 2021-2030. Signataires du « manifeste pour un RER toulousain » porté par l'association « Rallumons l'étoile », nous souhaitons que cette connexion soit réalisée dans les meilleurs délais possibles et sans attendre l'arrivée du RER puisque l'accès au TER justifie déjà cet aménagement. Membres du conseil de communauté du Sicoval demain, nous œuvrerons pour une accélération et un renforcement de ces engagements.

Dominique Verdier (A CASTANET TOURNONS LA PAGE)

Voir Action N°7

Veronique Maumy (ENGAGE(E)S POUR CASTANET)

Etude et projet à mener avec l'intercommunalité.

Action n°10

Réduire les coupures urbaines, en s'appuyant sur le plan vélo du gouvernement et son fonds mobilités actives « Continuités cyclables », doté d'un budget de 50 millions d'euros en 2019.

Thomas Berger (Ensemble Castanet Vivant)

Pas de commentaire

Marc Pujol Latour (Castanet avec vous)

Ce budget représente une somme de 500 000€ par département, à comparer au 350 000€ que vous réclamez pour Castanet.

Xavier Normand (Castanet en Commun)

Cet appel à projets est un exemple des opportunités de cofinancement que nous voulons mobiliser (cf. action n°2).

Dominique Verdier (A CASTANET TOURNONS LA PAGE)

le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire, propose effectivement un plan "vélo mobilités actives", si actuellement ce Ministère fait preuve dans son plan d'une enveloppe de 350 M d'€ au niveau national et non de 50 comme précisé dans votre action, il sera envisagé d'en faire la demande pour permettre de promouvoir encore plus rapidement un plan d'aménagement novateur dit de nouvelle génération (passage piétons phosphorescent ou clignotant, voirie cycliste rétro réfléchissants, achats de vélo public avec station de gonflage...) et faire peut-être de Castanet agrémenté d'un des plus bel espace naturel qu'est le canal du midi, une ville ambitieuse pour tous, sans devoir négliger les autres travaux dans la commune.

Veronique Maumy (ENGAGE(E)S POUR CASTANET)

Il sera nécessaire de prendre connaissance du plan vélo du gouvernement

Action n°11

Maintenir le réseau cyclable avec un soin prioritaire : nettoyage régulier des feuilles et débris (verre...), remplacement des panneaux de signalisation endommagés, entretien régulier de la peinture... Proposer des itinéraires de déviation sécurisés en cas de travaux sur le réseau cyclable.

Matérialiser la traversée des carrefours par les pistes cyclables par un marquage au sol visible et non glissant

Actuellement très peu de marquage au sol, les seuls sont peu visible.

Êtes-vous favorable à mettre en place cette mesure ? A quelle échéance ?

Thomas Berger (Ensemble Castanet Vivant)

Pas de commentaire

Marc Pujol Latour (Castanet avec vous)

Favorable à cette mesure, elle pourra être mise en place rapidement après étude par les services techniques.

Cela sera fait en régie municipale.

Xavier Normand (Castanet en Commun)

Cette action est essentielle et dépasse le cadre de la politique vélo pour s'appliquer à l'ensemble des mobilités douces et aux questions d'accessibilité de la ville aux personnes à mobilité réduite. Concernant le balisage des pistes cyclables et le marquage des traversées, un effort particulier sera entrepris notamment au niveau des « points noirs » identifiés dans l'enquête de la FUB et confirmés par le comité vélo. Les recommandations du Cerema constitueront un guide essentiel, ainsi que la recherche d'une homogénéité de balisage à l'échelle de Tisséo collectivités.

Dominique Verdier (A CASTANET TOURNONS LA PAGE)

le maintien d'un réseau de voirie quel qu'en soit la nature, s'affecte aussi d'un suivi de contrôle et de régulation en matière de sécurité, il s'agit là d'une responsabilisation communale mais aussi citoyenne. La nécessité d'une application mobile (voir 5) permettra ainsi aussi de pouvoir mieux intervenir.

Veronique Maumy (ENGAGE(E)S POUR CASTANET)

Pas de commentaire

Action n°12

Repenser le plan de circulation pour supprimer le trafic de transit dans les quartiers résidentiels et le concentrer sur les grands axes. Mettre le vélo au cœur du centre-ville en le réaménageant en y limitant très fortement l'accès aux véhicules motorisés.

Êtes-vous prêt à examiner un projet de réaménagement, qui laisse plus de place aux modes de déplacements actifs ?

Quelle sera la place du vélo dans le futur plan d'aménagement de la ville que vous proposez ?

À quelle échéance ?

Nous proposons ainsi de mettre en place des boucles de circulation (l'entrée et la sortie d'un quartier en véhicule motorisé se fait par le même côté, rendant le transit à travers le quartier impossible) et des zones piétonnes dans le centre-ville.

Ceci permettra de plus de créer des zones de convivialité.

Transformer en zone mode actif :

-la Rue du Stade, l'avenue Edouard HERRIOT (entre la RD813 et Rue Santa Lucia di Piave).

-La rue de Labège entre RD813 et La rue Santa Lucia di Piave.

Êtes-vous prêt à examiner un projet de réaménagement, qui laisse plus de place aux modes de déplacements actifs ?

Quelle sera la place du vélo dans le futur plan d'aménagement de la ville que vous proposez ?

À quelle échéance ?

Thomas Berger (Ensemble Castanet Vivant)

Pas de commentaire

Marc Pujol Latour (Castanet avec vous)

Nous sommes très favorables à toute forme de déplacement actif, conscient et convaincus que ce mode de déplacement doit être privilégié. toutefois toutes ces propositions, par les nombreux aménagements qu'elles demandent doivent, là aussi, s'inscrire dans une démarche globale prenant en compte la diversité des castanéens.

Cela sera d'autant plus réalisable que la voie de contournement sera opérationnelle et la RD813 mise à 30km/h.

Xavier Normand (Castanet en Commun)

Toute la ville de Castanet doit être demain « cyclable » et « marchable » dans des conditions agréables et sécurisées, en suivant les préconisations du Cerema pour favoriser la « circulation apaisée ». Cela permettra au passage de limiter le recours à la voiture pour les petites distances. La limitation de la circulation à l'intérieur des quartiers résidentiels sera recherchée notamment par la création de « zones 30 » dans lesquelles les vélos circulent sur la chaussée. Nous étudierons la création de « zones de rencontre » (<https://www.cerema.fr/fr/mots-cles/zone-rencontre>) dans le centre-ville et notamment autour de la Halle, pour que les modes actifs y aient une plus grande place sans exclure pour autant les voitures.

Dominique Verdier (A CASTANET TOURNONS LA PAGE)

Des réponses sur ce sujet sont complexes et feront l'objet d'un suivi vers les autres actions. La réalité sur le terrain fera si cela est réalisable en étant en concertation avec les autres réseaux ou infrastructures routières.

Veronique Maumy (ENGAGE(E)S POUR CASTANET)

Êtes-vous prêt à examiner un projet de réaménagement: Oui

Action n°13

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

Création d'une zone tampon de sécurité à chaque passage piétons (sas vélo)

Supprimer feux tricolores de rappel (les petits feux tricolores) afin d'obliger les automobilistes à respecter les sas vélo

Êtes-vous favorable à mettre en place ces mesures ? Dans quels quartiers ? A quelle échéance ?

Thomas Berger (Ensemble Castanet Vivant)

Pas de commentaire

Marc Pujol Latour (Castanet avec vous)

Concernant le plan de circulation cf. réponse action 12. Quant aux autres mesures nous y sommes favorable et les mettront progressivement en place, dans tous les quartiers, dès le début de notre mandat.

Xavier Normand (Castanet en Commun)

En plus des points abordés plus haut (cf. action n°12), nous ferons un effort particulier pour le stationnement des vélos partout dans la ville et notamment aux abords des arrêts de bus. La sécurisation des intersections stratégiques (y compris les « points noirs » identifiés) se fera en créant des zones tampon de sécurité (sas vélo) et en adaptant les feux tricolores partout où c'est nécessaire.

Dominique Verdier (A CASTANET TOURNONS LA PAGE)

Voir Action N° 12

Veronique Maumy (ENGAGE(E)S POUR CASTANET)

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville Oui

Action n°14

Arrêter tout projet de construction de grande infrastructure routière destinée aux véhicules motorisés.

Continuer à adhérer à l'association Rallumons l'étoile (mise en place d'un RER) qui nous donne un plein d'espoir dans le développement des transports collectifs et rationnels

Thomas Berger (Ensemble Castanet Vivant)

Pas de commentaire

Marc Pujol Latour (Castanet avec vous)

Cette action contient 2 questions indépendantes et nécessite donc 2 réponses.

- Concernant les infrastructures routières la réponse est non, Castanet n'est pas sur une île !
- Pour la seconde, bien évidemment Castanet restera adhérente du projet "Rallumons l'Etoile".

Xavier Normand (Castanet en Commun)

A notre connaissance, il n'y a plus de projet de ce type dans les cartons de la municipalité. Le projet de « déviation » qui aurait dû voir le jour il y a des décennies a été abandonnée par le Département et fait place à un « boulevard urbain » dans le projet d'EcoQuartier, projet qui sera remis à plat en concertation avec les citoyen.ne.s de la commune. Nous continuerons par ailleurs d'adhérer à l'association « Rallumons l'étoile », en rappelant que cela ne dédouane pas la municipalité de ses responsabilités et que la connexion cyclable avec les gares d'Escalquens et de Labège ne doivent pas attendre l'arrivée du RER (cf. action n°9).

Dominique Verdier (A CASTANET TOURNONS LA PAGE)

la régulation, le flux tendu d'un trafic routier important et des infrastructures ne sont pas seulement du ressort local.

Veronique Maumy (ENGAGE(E)S POUR CASTANET)

Pas de commentaire

Action n°15

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité. Mettre en place des radars pédagogiques rue de GIRONIS, aux abords des groupes scolaires DAMASE AUBA, DANTON CAZELLES

Êtes-vous favorable à mettre en place cette mesure ? Totalement, partiellement ? A quelle échéance ?

Thomas Berger (Ensemble Castanet Vivant)

Pas de commentaire

Marc Pujol Latour (Castanet avec vous)

Nous sommes favorable à la limitation de vitesse, dans le cadre d'un plan global de circulation. Se référer aux réponses aux actions 12 & 13

Xavier Normand (Castanet en Commun)

Nous ne nous engageons que partiellement sur ce point. Le questionnaire ne proposant que les réponses "oui" ou "non", il est plus honnête de cocher "non".

Nous pensons qu'il faut passer une bonne partie de la commune en zone 30 pour apaiser réellement la circulation, mais cela doit se faire en concertation étroite avec les habitants et les usagers de la ville. Un groupe projet « mobilité » sera mis en place sur ce sujet et des secteurs stratégiques seront identifiés rapidement. Les abords des écoles en feront naturellement partie et nous pourrions envisager une limitation forte de la circulation aux heures d'entrée et sortie des classes.

Dominique Verdier (A CASTANET TOURNONS LA PAGE)

- Pour réguler une telle vitesse à 30 km/h, des aménagements peuvent être envisagés, les chicanes sont un bon moyen d'absorption de la réduction de vitesse beaucoup mieux que des ralentisseurs ou gendarmes couchés dont certains sont sur la commune hors normes et même dangereux.

- les radars pédagogiques au plan local ne sont répressifs que sur une durée limitée dans le temps, considérant que les axes sur lesquels ils peuvent être exploités aux abords des écoles, d'autres moyens pourraient être mis en place.

Veronique Maumy (ENGAGE(E)S POUR CASTANET)

Augmentation des zone de circulation à 30 km/h

Action n°16

Transformer en zone piétonne -la Rue du Stade, l'avenue Edouard HERRIOT (entre la RD813 et Rue Santa Lucia di Piave).

-La rue de Labège entre RD813 et La rue Santa Lucia di Piave.

Êtes-vous favorable à mettre en place cette mesure ? Totalement, partiellement ? A quelle échéance ?.

Thomas Berger (Ensemble Castanet Vivant)

Pas de commentaire

Marc Pujol Latour (Castanet avec vous)

Cette demande est déjà abordé dans l'action 12, se référer à notre réponse à cette action.

Xavier Normand (Castanet en Commun)

Nous ne nous engageons que partiellement sur ce point. Le questionnaire ne proposant que les réponses "oui" ou "non", il est plus honnête de cocher "non".

Comme nous l'avons indiqué plus haut (cf. action n°12), nous imaginons d'utiliser plutôt le dispositif de la « zone de rencontre » pour ces rues du centre, pour ne pas exclure totalement la voiture mais lui donner une place plus raisonnable dans notre ville.

Dominique Verdier (A CASTANET TOURNONS LA PAGE)

Castanet ne peut avoir en réalité aucune rue piétonne mais avoir ou recevoir des aménagements spécifiques permettant à la fois un ralentissement profond permettant une meilleure sécurisation des piétons et des cyclistes peu se faire.

Veronique Maumy (ENGAGE(E)S POUR CASTANET)

A étudier

Action n°17

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes. et le stationnement sur les passages piétons et à moins de 5 mètres

Thomas Berger (Ensemble Castanet Vivant)

Pas de commentaire

Marc Pujol Latour (Castanet avec vous)

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles est une décision qui demande une consultation des parents d'élèves, premiers concernés par cette mesure. Nous mènerons donc des consultations à ce propos dans le cadre des conseils d'école. Le conseil citoyen scolaire, que nous proposons de mettre en place dans notre programme, sera également associé à cette démarche.

Xavier Normand (Castanet en Commun)

C'est une piste que nous étudierons rapidement et au cas par cas, avec chaque conseil d'école et en prenant l'avis des services techniques.

Dominique Verdier (A CASTANET TOURNONS LA PAGE)

restreindre cela peut être envisageable, Toutefois, une telle application demande des concertations municipales avec une étude sur l'impact trafic / conséquence / accidentogène et autres éléments. Les écoles maternelles et primaires ont des horaires fixes d'entrée et sortie, une telle situation ne peut être envisageable devant un collège dont les horaires d'entrée et sorties, sont liés aux horaires de cours des collégiens.

Veronique Maumy (ENGAGE(E)S POUR CASTANET)

Il faut que la famille puisse amener ses enfants

Action n°18

Offrir du stationnement vélo sécurisé Aux arrêts de bus TISSEO, en profitant du programme Alvéole de la FUB.

Thomas Berger (Ensemble Castanet Vivant)

Pas de commentaire

Marc Pujol Latour (Castanet avec vous)

C'est une des propositions de notre programme.

Xavier Normand (Castanet en Commun)

C'est une action absolument prioritaire pour nous, pour favoriser la complémentarité entre les modes de transport. Le programme Alvéole de la FUB, fondé sur l'utilisation des certificats d'économie d'énergie (CEE), est un excellent dispositif que nous mobiliserons rapidement.

Dominique Verdier (A CASTANET TOURNONS LA PAGE)

- Totalement en corrélation avec un plan de stationnement vélo dans la commune et de sécurisation (vol). pouvant permettre aux utilisateurs de vélo de pouvoir profiter du programme des lignes actuelles de bus (N°L6,81,109) sur Castanet et permettre de laisser les vélos en toute sécurité.

Veronique Maumy (ENGAGE(E)S POUR CASTANET)

Pas de commentaire

Action n°19

Implanter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces.

La réunion du 9 décembre 2019 avec le maire de Castanet-Tolosan, la directrice du cabinet du maire, le Directeur des Services Techniques et de l'Urbanisme pôle Environnement Aménagement du Territoire et Patrimoine, la cheffe de la police Municipale et les associations (vélos et quartiers)

Ensemble nous avons défini le modèle d'arceau vélo et les emplacements.

La promesse de la mise en place : le premier semestre 2020

Thomas Berger (Ensemble Castanet Vivant)

Pas de commentaire

Marc Pujol Latour (Castanet avec vous)

Nous prenons acte de la décision de l'actuelle équipe municipale, et poursuivrons cette action.

Xavier Normand (Castanet en Commun)

C'est une action absolument prioritaire pour nous, pour donner un signe clair et favoriser l'usage réel du vélo pour les déplacements du quotidien. Il faudra aller beaucoup plus loin que la première vague programmée par la municipalité en place, et travailler en collaboration étroite avec les commerçants et les services techniques pour optimiser les emplacements.

Dominique Verdier (A CASTANET TOURNONS LA PAGE)

- Cela va en concordance avec l'action N° 18 qui dit stationnement dit sécurisation.

- tout sera suivi lors de notre entrée en fonction sur ce dont vous apportez comme éléments de la réunion du 09-12-2019.

Veronique Maumy (ENGAGE(E)S POUR CASTANET)

Pas de commentaire

Action n°20

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

Êtes-vous favorable à mettre en place cette mesure ? Totalemment, partiellement ? A quelle échéance ?

Thomas Berger (Ensemble Castanet Vivant)

Pas de commentaire

Marc Pujol Latour (Castanet avec vous)

Cette demande fait déjà l'objet de l'action 13, nous y avons répondu favorablement (cf. notre réponse à cette action).

Xavier Normand (Castanet en Commun)

C'est une excellente idée, qui vient en appui de notre volonté de déployer rapidement un nombre significatif d'arceaux vélo dans la ville sans empiéter sur l'espace réservé aux piétons.

Dominique Verdier (A CASTANET TOURNONS LA PAGE)

application possible tout en devant garantir du stationnement pour les véhicules motorisés. Échéance à voir, mais certainement avant 2026, ça c'est sûr.

Veronique Maumy (ENGAGE(E)S POUR CASTANET)

Pas de commentaire

Action n°21

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.

N'ayant aucun réparateur vélo dans la commune, il serait souhaitable de vérifier les vélos des usagers de CASTANET-TOLOSAN, par l'antenne 2p2r castanet, afin de rouler en toute sécurité.

Êtes-vous favorable à mettre en place cette mesure ? Totalemment, partiellement ? A quelle échéance ?

Thomas Berger (Ensemble Castanet Vivant)

Pas de commentaire

Marc Pujol Latour (Castanet avec vous)

Sauf erreur de notre part il existe un réparateur vélo dans la commune, plus précisément dans la zone industrielle de Vic les Graves (coordonnées dans les pages jaunes).

Xavier Normand (Castanet en Commun)

C'est encore une action absolument essentielle pour nous. Nous veillerons à ce que les activités bénévoles ne viennent pas en concurrence du secteur marchand mais bien en complémentarité, et que cette action soit l'occasion de créer de l'emploi rémunéré, en pointant par exemple le fait qu'il existe un réparateur vélo sur la zone de Vic (Cycles Wiwi). Nous pensons que le secteur associatif peut également aider à la mise à disposition de vélos à assistance électrique et de vélos cargo pour sensibiliser une part croissante des habitants de Castanet à ces modes de déplacement, et nous étudierons les moyens pour favoriser ces dispositifs.

Dominique Verdier (A CASTANET TOURNONS LA PAGE)

La commune avait dans un temps divers commerces de vélos et réparations, revaloriser un tel commerce dans le centre bourg de Castanet pourrait être envisageable considérant que nous avons en objectif de bien vouloir défendre et dynamiser le commerce local.

Veronique Maumy (ENGAGE(E)S POUR CASTANET)

A travailler en transverses avec les associations existantes

Action n°22

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

L'apprentissage du vélo à l'école et L'Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole (ALAE), parce que les enfants sont les cyclistes de demain et prescripteurs de leurs parents.

Êtes-vous favorable à mettre en place cette mesure ? Totalemment, partiellement ? A quelle échéance ? sécurité

Thomas Berger (Ensemble Castanet Vivant)

Pas de commentaire

Marc Pujol Latour (Castanet avec vous)

Nous sommes tout particulièrement favorable au déploiement de ce programme. Si ce n'est déjà fait nous initierons cette action après consultation des conseils d'école et du conseil citoyen scolaire que nous proposons de mettre en place dans notre programme.

Xavier Normand (Castanet en Commun)

C'est encore une action prioritaire. Nous avons appris que les enfants de Tournefeuille utilisent largement le vélo pour se rendre à l'école et au collège, beaucoup plus qu'à Castanet alors que la sociologie de nos villes est comparable... Ce qui fait la différence, c'est la sécurisation des itinéraires (cf. actions n°7 et 17), le stationnement sur place et la sensibilisation. Le programme Alvéole doit nous permettre de rattraper une partie de notre retard en la matière, avec un gain de sécurité et de qualité de vie pour tous en limitant les embouteillages quotidiens autour des écoles et du collège. Il ne faut pas oublier le collège et les équipements sportifs dans cette action.

Dominique Verdier (A CASTANET TOURNONS LA PAGE)

une telle ambition et culture du vélo est souhaitable, c'est prévu dans d'autres actions.

Veronique Maumy (ENGAGE(E)S POUR CASTANET)

A étudier avec les directeurs d'écoles

Action n°23

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

Êtes-vous favorable à mettre en place cette mesure ? Totalemment, partiellement ? A quelle échéance ?

Le retour d'une police municipale se déplaçant en vélo ?

Thomas Berger (Ensemble Castanet Vivant)

Je m'y engage !

Marc Pujol Latour (Castanet avec vous)

Concernant les élus cela relève d'un choix personnel, nous ne pouvons que les y encourager.

Quant à la police municipale, le déplacement à vélo ne peut devenir une règle, les capacités de réaction et de sécurité primant sur toute autre considération.

Ces mesures ne pourront donc qu'être partielles.

Xavier Normand (Castanet en Commun)

Donner l'exemple est essentiel. Sans obliger personne, nous inciterons les membres de conseil municipal à se déplacer en vélo et ferons en sorte que la mairie soit équipée au bon niveau, notamment avec des arceaux vélo de qualité pour le public. Au-delà des élus, les services techniques seront encouragés à utiliser ce mode de déplacement s'il est pertinent. Nous ferons le bilan avec la police municipale de leur utilisation du vélo et de la possibilité d'y revenir. Au-delà des déplacements pendant le service, nous mettrons également en place un plan de mobilité pour les agents municipaux, pour les inciter à utiliser les modes doux, les transports en commun et le covoiturage pour leurs trajets domicile-travail.

Dominique Verdier (A CASTANET TOURNONS LA PAGE)

mettre en place un "plan vélo et mobilités actives" demandent au principaux acteurs de mettre en application l'exemplarité même de ce dispositif.

Veronique Maumy (ENGAGE(E)S POUR CASTANET)

Impossible: pente à 25 %

Police municipale à vélo: Déjà partiellement en place

Action n°24

Mettre en place des pédibus et vélobus pour emmener les enfants à l'école.

Thomas Berger (Ensemble Castanet Vivant)

Pas de commentaire

Marc Pujol Latour (Castanet avec vous)

Nous y sommes favorables, mais c'est aux parents d'élèves à s'organiser pour mettre en place ces modes de déplacement. L'action municipale doit être la sécurisation des parcours ainsi que la signalisation des arrêts. Des rencontres pourront être initiées entre des parents d'élèves et la mairie afin d'étudier les parcours retenus et leur sécurisation.

Xavier Normand (Castanet en Commun)

Des Pedibus ont existé à Castanet et subi la même érosion que dans beaucoup de communes. A la mode pendant un temps,

aidés par des subventions, ils se sont souvent essouffés, ce qui est compréhensible pour un dispositif tenu par les parents, forcément pour une durée limitée à la présence de leur enfant dans l'école. La bonne pratique que nous avons relevée est celle d'Aix-les-Bains, https://www.aixlesbains.fr/education_jeunesse/Ecoles/Pedibus : la ville en fait la promotion, donne quelques moyens (équipements de sécurité : brassards réfléchissants et chasubles) et assure la communication.

Dominique Verdier (A CASTANET TOURNONS LA PAGE)

favorable si la concertation citoyenne permet un tel dispositif. Dispositif pédibus et vélo-bus par responsabilisation de parents - intervenant.

Veronique Maumy (ENGAGE(E)S POUR CASTANET)

Trop de densité de circulation aux heures des écoles

Action n°25

Créer une "journée sans voiture". Dimanche de printemps ou d'été

Êtes-vous favorable à mettre en place cette mesure ? Totalement, partiellement ? A quelle échéance ?

Thomas Berger (Ensemble Castanet Vivant)

Pas de commentaire

Marc Pujol Latour (Castanet avec vous)

Nous sommes favorable à cette mesure, après étude de faisabilité sur le principe de journée à thème avec les commerçants, mais sur la RD 813 ce n'est pas possible.

Xavier Normand (Castanet en Commun)

C'est une excellente idée, que nous étudierons rapidement. D'une façon générale, nous ferons la promotion de la complémentarité entre les modes de transport et cette journée sera l'occasion de prendre conscience de façon ludique de la place excessive qu'a pris la voiture dans nos modes de vie. Nous ferons en sorte que les cyclistes et les automobilistes ne forment pas des populations séparées et que le conducteur du mardi se souvienne qu'il était à vélo le vendredi... Nous étudierons avec les associations et la FUB la meilleure manière de sensibiliser les conducteurs aux enjeux de partage de la route avec des vélos.

Dominique Verdier (A CASTANET TOURNONS LA PAGE)

Particulièrement innovateur, mais la traversé de l'axe principal (avenue du Lauragais) ne pourrait sans de profonde démarches administratives de détournement de la circulation être possible sur l'entière surface de la commune. Mais rien n'est impossible...

Veronique Maumy (ENGAGE(E)S POUR CASTANET)

Pas de commentaire

Action n°26

Créer une "fête du vélo".

Au moment du Festi'jeunes

Thomas Berger (Ensemble Castanet Vivant)

Pas de commentaire

Marc Pujol Latour (Castanet avec vous)

Pas de commentaire

Xavier Normand (Castanet en Commun)

Cela fait partie de nos propositions. Nous avons même annoncé lors de notre réunion publique du 4 février que nous organiserons avec des associations partenaires deux événements annuels avec des animations pour promouvoir la mobilité douce.

Dominique Verdier (A CASTANET TOURNONS LA PAGE)

- Sans aucun problème, notre programme d'actions sur les animations souhaitant prévoir un grand prix cycliste en juin et voir en nocturne. (Impossible pour 2020, le temps étant trop court – moins de 3 mois - pour mettre tous les dispositifs en place)

Veronique Maumy (ENGAGE(E)S POUR CASTANET)

Pas de commentaire

Action n°27

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable Faire respecter aux chantiers les pistes cyclables et trottoir. Veillez au nettoyage des routes : les coulées de bétons sont un problème.

Thomas Berger (Ensemble Castanet Vivant)

Pas de commentaire

Marc Pujol Latour (Castanet avec vous)

La démarche répressive ne peut être la seule réponse aux incivilités (dont les cyclistes font également preuve, voir l'état des fossés de nos campagnes !), elle doit être précédée d'une action de prévention auprès de tous.

Xavier Normand (Castanet en Commun)

C'est un point très important qui a un impact sur la qualité de vie au quotidien. Nous voulons casser un cercle vicieux, qui

fait que beaucoup de gens prennent la voiture parce qu'ils ne se sentent pas en sécurité (eux ou leurs enfants) à pied ou à vélo, notamment parce qu'il faut descendre des trottoirs lorsqu'il y a des véhicules mal garés ou des chantiers mal gérés. La lutte contre ces incivilités sur l'espace public qui entravent la mobilité de tous sera une priorité pour nous.

Dominique Verdier (A CASTANET TOURNONS LA PAGE)

Oui. Toutefois, selon les conditions particulières de sécurisation lors d'un aménagement de l'espace public ou privé, il ne peut être tenu de pouvoir permettre que les pistes cyclables restent opérationnelles lors de travaux pour la sécurisation de l'espace.

Veronique Maumy (ENGAGE(E)S POUR CASTANET)

Pas de commentaire

Commentaires généraux

Thomas Berger (Ensemble Castanet Vivant)

Pas de commentaire

Marc Pujol Latour (Castanet avec vous)

Nos réponses à vos 27 questions vous donnent un large aperçu de notre position sur le sujet vélo.

Xavier Normand (Castanet en Commun)

Nous souhaitons développer fortement le vélo, dans le principe de la complémentarité entre les modes de déplacement et du partage équitable de l'espace public entre eux. Cela correspond à une demande sociétale croissante qu'il faut accompagner par des mesures concrètes. Castanet a pris beaucoup de retard qu'il faut maintenant rattraper.

Nous l'avons dit en réunion publique : faire du vélo, c'est bon pour la santé (c'est l'OMS qui le dit... si les conditions de sécurité sont satisfaisantes, mais là aussi la FUB précise que les accidents en vélo sont "plutôt rares" sur le plan statistique même si ils seront toujours trop nombreux), c'est bon pour le portefeuille (surtout quand les employeurs prennent le relai avec les IKV et quand la Région finance une partie de l'équipement comme en Occitanie), c'est bon pour le climat (même avec un vélo électrique) et c'est bon pour le reste de la société puisque ça libère de la place pour ceux qui ont vraiment besoin de leur voiture pour se déplacer et font l'effort de covoiturer.

Dominique Verdier (A CASTANET TOURNONS LA PAGE)

Le vélo doit comme tout autres moyens de déplacement être sérieusement pris en considération dans la commune qui a un fort potentiel de possibilité à mettre en place dans le plan vélo entre 2020 et 2026.

Nous vous avons réservé une page dans notre programme qui sera distribué à partir du 27 Février 2020.

Veronique Maumy (ENGAGE(E)S POUR CASTANET)

Le mode de transport vélo est à insérer dans un plan général de mobilité.

Castanet se situant aux portes de Toulouse, je pense que les transports en commun et la voiture pour des raisons de commodités et facilités resteront les modes de transport priorités afin de se rendre sur son lieu de travail, externe à notre commune, ou véhiculer des personnes jeunes ou moins jeunes à mobilité réduite.

Ne perdons pas de vue non plus que "la mère de famille" est dans la vie active et a souvent à charge vie familiale et vie professionnelle à mener de front, la voiture restant de ce fait le mode de transport le plus approprié à ses déplacements obligatoirement devant être rapides et efficaces.

Je reste toujours à votre écoute afin de trouver des pistes de réflexion et d'amélioration.

Bien cordialement,

Véronique Maumy